

**DÉCISION SUR L'ÉLECTION DES JUGES DE LA COUR
AFRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES**

Doc. EX.CL/741(XXI)

Le Conseil exécutif,

- 1. PREND NOTE** du rapport de la Commission sur l'élection des juges de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples (CAfDHP);
- 2. ELIT** les juges suivants de la CAfDHP pour un mandat de six (6) ans:

No.	Nom	Pays
1.	M. Gérard NIYUNGEKO	Burundi
2.	M. El Hadji GUISSSE	Sénégal
3.	M. Ben KIOKO	Kenya

- 3. RECOMMANDE** les juges élus à la dix-neuvième session ordinaire de la **Conférence** de l'Union, pour nomination.
- 4. DEMANDE** à la Commission de préparer les modalités de mise en œuvre de critères de représentation géographique équitables et de la représentation des femmes, ainsi que des traditions juridiques fondamentales pour les élections prochaines des juges de la Cour et de les soumettre aux organes de décisions, pour examen, lors de la session ordinaire de janvier 2013.